

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DU VALLON DE SAINT-ANTOINE

EDF Renewables est à votre écoute Du 29 avril au 13 mai 2024

Informez vous / Posez vos questions / Partagez vos suggestions



Comment suivre l'évolution du projet ?
Je me connecte sur :
https://www.ajaccio.fr/Centrale-photovoltaïque-de-Saint-Antoine_a11374.html



Comment poser vos questions et faire part de vos remarques ?
J'écris à :
projetsolaire.st-antoine@edf-re.fr

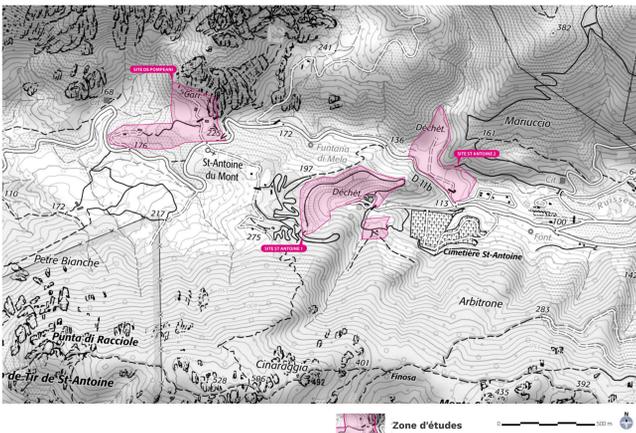
LA PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE, UNE OPPORTUNITÉ DE VALORISATION DES SITES DÉGRADÉS DU VALLON DE SAINT-ANTOINE



Dans le cadre de sa politique de transition énergétique, la Ville d'Ajaccio a lancé début 2023 un Appel à Manifestation d'Intérêt afin de réhabiliter les sites dégradés du Vallon de Saint-Antoine via le développement d'un projet de centrale solaire.

LE SECTEUR D'ÉTUDE DU PROJET EST CONSTITUÉ DE :

- L'ex-Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Saint-Antoine, dit « Saint-Antoine 1 »
- L'ancienne plateforme de stockage de déchets inertes/stockage temporaire de balles de déchets, dit « Saint-Antoine 2 »
- L'« ex-carrière » situé au col de Saint-Antoine, dit « Site de Pompeani ».



UN TERRITOIRE ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

DES ENJEUX FORTS...

- Sécuriser l'alimentation énergétique du territoire
- Réduire et maîtriser la demande énergétique locale
- Développer la production locale d'électricité à partir des énergies renouvelables

Objectif 2028
+ 270 MW installés par rapport à 2018 pour la filière du photovoltaïque (source : Projet de révision de la PPE)

... À LA HAUTEUR DES ATOUTS DU TERRITOIRE

Fort potentiel d'énergies renouvelables d'origine solaire

Augmenter la production d'énergies renouvelables pour une autonomie énergétique du territoire à horizon 2050, assurée par une production d'énergie 100 % renouvelables

“

Nous pouvons faire de Saint Antoine un site exemplaire, valorisé, producteur et contributeur de ressources énergétiques propres et durables au service du territoire et de sa transition intelligente. ”

Caroline Corticchiato, adjointe à l'excellence environnementale et à la transition écologique.

FAVORISER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

L'implantation du projet se veut respectueuse des éléments patrimoniaux alentours et des activités qui s'y déroulent : l'ancienne bâtisse, dite « Maison de Napoléon », ainsi que la Chapelle de Saint-Antoine du Mont.



La conception du parc solaire s'accompagne de différentes mesures afin de préserver le milieu naturel existant.

Les études écologiques, actuellement en cours de finalisation, vont permettre d'éviter les zones présentant le plus d'enjeux, en vue d'assurer la préservation de ces zones sensibles (préservation de zones humides et de stations de flore protégée, maintien d'habitats favorables pour les espèces locales, ...).



Présence d'une zone humide dans la zone d'étude



UN ALLIÉ AU PASTORALISME

Dans le but d'entretenir les sites et les espaces verts tout en répondant aux enjeux de développement durable, EDF Renewables France peut proposer la mise en place d'éco pastoralisme. Cette mesure sera étudiée dans le cadre du projet (hors CET).

LE PROJET EN CHIFFRES



Une zone d'études de **30 ha** (sur 3 sites)



Une puissance estimée d'environ **12/13 Mwc**



Une mise en service à l'horizon **2026/2027**

Une superficie d'implantation envisagée d'environ **11 ha**

L'équivalent de la consommation moyenne d'environ **6 000 personnes**

Une durée de vie de la centrale de **30 ans**



Environ **10 000 tonnes de CO₂** économisées/an

Gestion environnementale du site pendant toute la durée d'exploitation

LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DU VALLON DE SAINT-ANTOINE, C'EST...



Une revalorisation de sites dégradés par la production d'énergies renouvelables



La prise en compte fine de la biodiversité



Une intégration harmonieuse du projet dans l'environnement & le paysage.



Une participation concrète à la transition énergétique



Des retombées économiques importantes pour le territoire

CALENDRIER



2023-T1 2024

- Lancement de l'AMI par la Ville d'Ajaccio et sélection du lauréat
- Lancement des études techniques, environnementales & paysagères
- Premiers échanges avec les services de l'État et les associations locales

T2 2024-2026

- Information et consultation des habitants
- Dépôt du dossier de permis de construire
- Enquête publique
- Obtention des autorisations administratives et du tarif d'achat de l'électricité
- Construction et mise en service

Croquis d'implantation (non définitif)

UN PROJET INITIÉ PAR LA VILLE D'AJACCIO ET EN PARTENARIAT AVEC EDF RENEUVELABLES



AJACCIO
CITÀ D'AJACCIO



edf
renouvelables